

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 janvier 2017

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 12

-AYANT DONNE POUVOIR : 4

PRÉSENTS

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Gilles FLANDIN (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Fabien RAISSON), Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Gilles FLANDIN), Claude MAHNANA, Messieurs Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN, Louis GARNIER, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Eric MINORET, Jean-Pierre MOREL, Robert PASCAL-MOUSSELARD, Olivier PETIT (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD

2017-10 APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que lors de sa séance du 20 juin 2016, le Conseil communautaire a notamment adopté une délibération mettant à jour le tableau des effectifs.

Depuis, des suppressions et créations de postes ont eu lieu, à savoir :

- Suppression d'un poste d'animateur suite à l'avancement au grade d'animateur principal de 2ème classe d'un agent.
- Création d'un emploi d'ingénieur territorial à temps complet pour les besoins du service environnement.
- Création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps complet pour les besoins du service jeunesse.

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

Le Conseil communautaire, **à l'unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** la modification du tableau des effectifs tel que défini en annexe.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 30/01/2017

	BP	POURVUS		BUDGETAIRES	VACANTS	Dont temps non complet pourvus
		TOTAL				
Administration	Adjoint administratif principal de 1ère classe	0	0	0	0	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1	1	0	
	Adjoint administratif de 1ère classe	2	2	2	0	
	Adjoint administratif de 2ème classe (dont un contrat d'avenir)	8	8	11	3	1 (28h00)
	Rédacteur principal de 1ère classe	0	0	0	0	
	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	0	0	
	Rédacteur	1	1	1	0	
	Attaché principal	1	1	1	0	
Attaché	3	3	3	0	16	
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	2	2	2	0	
	Adjoint technique de 1ère classe	3	3	4	1	
	Adjoint technique de 2ème classe	11	11	11	0	2 (29h00 et 10h30)
	Agent de maîtrise principal	0	0	1	1	
	Agent de maîtrise	1	1	1	0	
	Technicien	1	1	1	0	
	Ingénieur Territorial	1	0	1	1	18
Animation	Adjoint d'animation de 2ème classe	3	2	3	1	
	Animateur Principal de 2ème classe	1	1	1	0	
	Animateur	0	0	0	0	3
Culture	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	7	7	7	0	
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3	3	3	0	
	Assistant d'enseignement artistique	7	7	10	3	17
Médico-social	Infirmier territorial en soins généraux	1	1	1	0	
	Educateur territorial de jeunes enfants	1	1	1	0	
	TOTAUX	58	56	66	10	56

Envoyé en préfecture le 02/02/2017

Reçu en préfecture le 02/02/2017

Affiché le

ID : 073-247300254-20170130-2017_01-DE

Berger
Levraut